

Vos communes

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION
**Catherine Kamowski, la députée sortante
candidate**

Emmanuelle DUFFÉAL



La députée sortante de la 5^e circonscription, Catherine Kamowski, non investie par la majorité présidentielle Renaissance pour ce second mandat, partira seule, sous l'étiquette politique centriste. Photo Le DL /Emmanuelle DUFFÉAL

Catherine Kamowski (centre) est candidate dans la 5^e circonscription où elle avait été élue en 2017 avec LREM. Non investie par le président, sa renaissance politique, elle l'accomplira en femme libre et décidée à achever ce qu'elle n'a pas pu terminer en cinq ans.

En 2017, quand nous avons présenté les grands enjeux de cette 5^e circonscription, nous rappelions que sur ce territoire, il n'y avait pas d'élection facile, seulement des élections gagnées ou perdues. Catherine Kamowski, la députée sortante, hier encore LREM, en sait quelque chose... Elle, qui avait été élue avec 66,71 % des voix au second tour, va devoir cette fois poursuivre seule l'aventure.

[Sans l'appui du président Macron, faute d'avoir été investie](#), l'ancienne maire de Saint-Égrève, jamais encartée, qui déclarait voter centre gauche quand elle incarnait le nouveau visage de la Macronie, repart donc en campagne sous l'étiquette centriste. Et sans son suppléant de la première heure Philippe Wargnier. Il a choisi de ne pas se réengager. Elle préfère garder encore pour elle le nom de celui qui l'accompagnera durant ce second mandat.

Son désaveu semble à présent derrière elle. « L'adversité me motive plus qu'elle ne m'abat ». C'est donc en femme libre et indépendante qu'elle entend « vouloir travailler à nouveau pour la France ». Comme elle s'y est employée d'ailleurs, durant ces cinq ans à l'Assemblée nationale. Et plus particulièrement au sein de la commission des lois « qui traite 50 % de la législation française » rappelle l'intéressée à qui l'on reproche son absence dans la 5^e. En tout cas, elle souhaite bien « achever le travail commencé ». Elle s'était engagée avec Emmanuel Macron. Elle a fait des promesses sur l'emploi ou encore la formation. « Le temps et les événements » l'ont freinée, elle souhaite aller au bout.

L'ancienne maire de Saint-Égrève – la plus grosse ville de cette 5^e – a eu pour habitude de dire aux maires de la circonscription « qu'elle ne serait pas la baronne de la 5^e (référence aux barons socialistes, N.D.L.R.) ». En clair, qu'elle « n'allait pas s'imposer, leur dire quoi faire ». En revanche, elle est « toujours restée à leur service et à celui des habitants ». Une loyauté guère payante finalement. Mais « quand on est député, on est un élu de la nation pas d'une circonscription. Il ne peut y avoir de place au clientélisme », soulève la députée. Et c'est ainsi qu'elle compte continuer. Elle se dit « fière de ce qu'elle a pu accomplir et voter » durant ce mandat. Elle pense à [la reprise de l'entreprise SATMA PPC par Europlasma](#), au sauvetage de ce fleuron industriel et de ses 50 salariés menacés. Deux ans de procédure et de discussions pour arriver à ce beau happy end.

Vos communes

Ses deux priorités

► Les retraites. Elle n'est pas d'accord sur le principe d'une réforme de retraites basée sur un âge de départ. « Qu'est-ce qu'une pension de retraite acceptable ? », s'interroge la députée. Pour elle, une retraite ne peut être plus basse qu'un Smic. « L'allongement du temps de cotisation ne peut se comprendre que s'il vise à assurer un meilleur niveau de retraite. Il ne peut être la variable d'ajustement du financement de l'autonomie ou du grand âge ».

► Les Ehpad. Elle plaide pour qu'il y ait un référentiel national contraignant pour la qualité de l'accueil et des soins. Cela suppose d'embaucher et de former du personnel. Car ce sont des métiers difficiles, où l'on peine à recruter. Et le Covid n'a rien arrangé.